



Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 11 mars 2025

Objet : Question parlementaire n° 1934 du 13 février 2025 de Madame la Députée Françoise Kemp concernant « Discours de haine en ligne ».

Madame la Ministre,

En date du 13 février 2025, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Il apparaît cependant que la question relève également de la compétence du Ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Madame la Députée Françoise Kemp.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Justice

(s.) Elisabeth Margue